



ACENAS *infos*

N°26/ Septembre 2007

Association Contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon Satolas

Internet : <http://assoc.wanadoo.fr/acenas>

Siège social : Mairie d'Heyrieux 38540 HEYRIEUX

Courriel : acenas@wanadoo.fr

Assemblée générale des 10 ans de l'ACENAS

Mardi 02 octobre 2007 à 20h30

Salle Concorde St Laurent de Mure



**==>ADHESIONS 2008
==>VOIR PAGE 4**

Ordre du jour :

Bilan financier

Bilan moral

Election du conseil d'administration

Questions diverses

Le pot de l'amitié pour fêter les 10 ans de l'Acenas

Chaque adhérent, à jour de cotisation, peut participer à l'assemblée générale. Vous pourrez adhérer sur place.

Si vous n'y assistez pas, n'oubliez pas de renouveler dès maintenant votre adhésion 2008 (voir page 4).

QUAND LE DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AEROPORT PROPOSE SES « SALADES » SUR LES MARCHES...

Depuis le mois de juin certains d'entre vous auront pu remarquer un nouveau stand sur leur marché préféré.

ATTENTION !!! CE DERNIER NE PROPOSE QUE DES « SALADES », QU'IL VOUDRAIT FAIRE PASSER POUR BIO.

Ne vous laissez pas abuser ! Elles sont en réalité produites sous atmosphère chargée, entre autres substances, en Dioxyde d'Azote NO₂, composés organiques volatiles (C O V), dioxyde de soufre SO₂, et ont des senteurs de kérosène !!!!!

ACTUALITE**création de la société anonyme aéroportuaire**

La nouvelle société a été lancée le 9 mars 2007.

Elle regroupe les aéroports Lyon-Saint-Exupéry et Lyon-Bron.

Le capital de 148 000 euros est réparti entre l'Etat, actionnaire à hauteur de 60%, la Chambre de commerce de Lyon 25%, le Grand Lyon, le Conseil général du Rhône et le Conseil Régional se partageant 15 % à parts égales.
La Concession accordée par l'Etat est prolongée jusqu'au 31 décembre 2047.

La Nouvelle Organisation

Elle repose sur la séparation des fonctions de gestion (tenues par le **Directoire**) et d'orientation et de contrôle exercées par le conseil de surveillance.

Le **Directoire** est composé de 3 membres élus par le conseil de surveillance pour 5 ans :

Yves Guyon, directeur général de la chambre de commerce de Lyon, **président du directoire**

Philippe Bernand, directeur général

Xavier Mary, directeur des opérations

AEROPORT DE LYON bénéficie à présent d'un droit d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2047

Le changement de statut de l'aéroport ouvre la porte à l'entrée majoritaire d'entreprises privées dans le capital de l'aéroport à partir de 2013. Quels sont les avantages ou inconvénients pour les riverains ?

Dans un communiqué de presse la nouvelle société, définit ses objectifs d'investissements.

Entre 2007 et 2011, 110 millions d'euros devraient être investis pour améliorer les installations existantes comme celles du terminal 1, et porter la **capacité à 10,3 millions de passagers** dont 1,8 millions pour les low cost. Les dirigeants estiment que ce niveau de trafic devrait être **atteint en 2014**



Le niveau d'endettement est élevé à court terme ce qui est **dissuasif pour une entreprise privée**

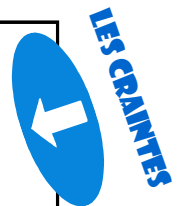
La recherche de rentabilité sera **maximale et immédiate** : recherche d'**optimisation maximum** des équipements actuels.

Concurrence exacerbée avec les nouveaux aéroports privatisés en particulier Marseille, Nice et Montpellier, chacune des sociétés voulant le maximum de développement.

Risque de prises de décision par des sociétés multinationales en faveur de leurs actionnaires mondialisés (Hong Kong., New York.. .)

Double intérêt à une extension si la société privée est dans le BTP (activité de construction de pistes).

Trafic nouvelle organisé pour rentabiliser l'aéroport. L'**environnement n'est pas la priorité** des sociétés privées (exemple de l'Erika): **risque de dérive en défaveur de la protection des riverains.**



SI L'IMPACT N'EST PAS DIRECTEMENT PERCEPTIBLE DANS L'IMMÉDIAT, LE RISQUE POUR LES RIVERAINS SEMBLE BIEN RÉEL À MOYEN TERME.

Dernière minute

PROJET DE LIGNE LYON NEW-YORK

Selon les déclarations à la presse, et ce malgré les échecs précédents, la nouvelle direction persiste à vouloir créer une ligne Lyon - New-York. Ainsi qu'une ligne Lyon - Moscou.

= fuite en avant

PRISE DE POSITION DES POLITIQUES.

Sur notre demande nous recevons régulièrement des communiqués de presse ou autres documents des partis politiques siégeant à la région.

Nous avons récemment relevé, sur un communiqué de presse des Verts, un article relatif à l'aéroport.

« La banquise fond, la dette publique plonge, St Exupéry se maintient artificiellement, avec l'appui des collectivités hélas ! »

Un aéroport qui :

- ne se développe qu'à coup de subventions d'investissements massifs (plateforme TGV, bâtiments...) voire aux low-cost.
- triche sur les prix en bénéficiant d'un régime de faveur scandaleux (exonération de nombreux impôts et taxes : TIPP, taxe sur le kérosène) qui fait de lui un concurrent direct du TGV.
- sert de plateforme de redistribution pour d'autres destinations, n'apportant rien à l'économie locale.
- n'est pas un véritable pôle multimodal avec une gare TGV à peine fréquentée, moins encore par les passagers d'avions..
- participe largement au réchauffement climatique.

devrait il recevoir des subsides des différentes collectivités ? »

Nous ne manquerons pas de vous informer des différentes prises de position, relatives à l'aéroport, des autres partis politiques.

**VOLS MAJESTUEUX POUR
POLLUTIONS MAGISTRALES**



Principaux polluants générés par le trafic aérien et leurs conséquences

Le Dioxyde d'Azote NO2

Il provoque une **hyperréactivité bronchique** chez les asthmatiques, et augmente la sensibilité des bronches aux infections, surtout chez l'enfant.

Les composés organique volatiles (C O V)

Leurs effets sont variables selon leur nature, ils peuvent être **mutagènes et cancérigènes** (benzène, hydrocarbures aromatiques polycycliques...).

Les particules fines

Elles peuvent **altérer la fonction respiratoire**, et avoir des **effets mutagènes et cancérigènes à long terme**.

Le dioxyde de soufre SO2

C'est un **irritant des muqueuses des voies respiratoires supérieures**.

L'Ozone O3

L'ozone provoque **des irritations oculaires, de la toux et une altération de la fonction pulmonaire**.

Les métaux lourds (plomb, mercure, zinc, nickel..)

Ils peuvent entraîner des **effets toxiques**.

Pour plus de détail vous pouvez vous rendre sur notre site Internet :

<http://assoc.wanadoo.fr/acenas>



VOUS ETES GENES PAR LES SURVOLS ?

Téléphonez au numéro vert : **0800 69 38 01**

Ou ligne directe du médiateur : **04 72 22 76 72**

Ou par e-mail : frederic.launay@lyon.aeroport.fr

Le nombre de plaintes des riverains est utilisé par l'aéroport pour démontrer sa bonne gestion avec les riverains. Ne nous laissons pas bernier par les réponses évasives et lénifiantes du médiateur, continuons à déposer des plaintes. Actuellement et d'après les plaintes des riverains que nous recevons, il semble que l'aéroport commence à étaler le trafic et les nuisances. L'augmentation des nuisances est réelle (même si elles sont diluées). **Alors ne faisons pas leur jeu, persévérons !**

Pourquoi adhérer ou ré-adhérer à l'ACENAS ?

Vous habitez à proximité de l'aéroport et vous êtes directement concernés par ses nuisances et son extension.

Vous tenez à votre qualité de vie et vous ne voulez pas vivre sous une « autoroute aérienne ».

Quel est votre moyen de défense ?

L'ACENAS constitue un contrepois significatif contre l'ambition démesurée de l'aéroport. Des victoires ont été remportées mais des menaces persistent. Donnez-nous les moyens de vous défendre !

A quoi sert votre adhésion ?

Le montant de l'adhésion individuelle est très abordable pour que chaque membre de la famille puisse adhérer .

Plus nous serons nombreux, plus grande sera notre **représentativité** par rapport aux pouvoirs publics.

Les fonds récoltés servent en priorité à financer les actions en justice, dont les montants atteignent plusieurs milliers d'euros par an. Par ailleurs, l'ACENAS fonctionne uniquement sur la base du bénévolat (commissions officielles, rédactions de bulletins d'info, tirages, distribution. . .). Votre adhésion est aussi le moyen d'encourager les bénévoles qui jour après jour, défendent votre avenir.

Plus de 5 000 personnes ont déjà adhéré, vous aussi rejoignez-nous car ensemble, tout est possible.

**ADHESIONS 2008 PRISES EN COMPTE DES SEPTEMBRE 2007



Bulletin d'adhésion 2008** à retourner à : ACENAS MAIRIE D'HEYRIEUX 38540 HEYRIEUX

◇ première adhésion ◇ renouvellement

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail (pour transmission infos) :

Téléphone :

- Adhésion par personne pour l'exercice 2008
 - — x 5 euros ou — x 10 euros (membre bienfaiteur)
- Je suis prêt à distribuer le bulletin dans mon quartier oui non

EN PLUS DE MON ADHESION, J'APPORTE MON SOUTIEN FINANCIER AUX ACTIONS DE L'ACENAS ET JE FAIS UN DON DE :

10 euros 20 euros 50 euros autre :

Un justificatif de don vous sera fourni pour déduction de vos impôts, conformément à l'article 200-2 du code général des impôts)

Date :

signature :

Note d'information : en application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, veuillez vous adresser au secrétariat de l'association.

EDITION SEPTEMBRE 2007